

annonçant une réduction des effectifs ou une nouvelle répartition des responsabilités que tout organisme du secteur privé ou public, dans les circonstances, jugerait tout à fait convenable et raisonnable. Autant que nous sachions, cet embarras de ministère existe toujours . . .

[Français]

Ce grand fardeau d'un personnel, d'un cadre qui, évidemment, ne fait rien, ne sert à rien dans le contexte d'un ministère qui n'a aucun programme, aucun budget . . . Mais évidemment, ces gens restent au travail, restent occupés encore et continuent à nous demander, c'est évident . . .

[Traduction]

Les contribuables du pays doivent leur permettre de continuer à mener le train de vie auquel le gouvernement les a habitués.

Je pourrais continuer, mais je vais cesser de parler du personnel des cabinet ministériels, qui a gonflé dans tous les cas, en commençant par le cabinet du premier ministre. Je voudrais maintenant parler de ce que le gouvernement fait de l'argent qu'il reçoit. Un excellent exemple est le reflouement des banques de l'année dernière. Deux banques canadiennes ont fait faillite et de façon purement gratuite, sans y avoir été poussé beaucoup par ses conseillers ni par les membres du cabinet, le gouvernement a décidé de réparer les dégâts. Cette décision a coûté 1 milliard aux contribuables canadiens; c'est du moins ce qu'il semble d'après les comptes présentés. Je doute beaucoup que les dernières factures soient rentrées.

● (1750)

Passons maintenant aux échappatoires fiscales. Le gouvernement dit souvent que le chef de l'opposition officielle (M. Turner) est le père du déficit. Il faut admettre que cette allégation contient une part de vérité. Il faut toutefois voir comment le déficit s'est accumulé. Comme l'a signalé ma collègue la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone), il s'est formé à cause du déséquilibre entre la part des impôts sur le revenu des particuliers et celle des impôts sur le revenu des sociétés qui s'accroît progressivement. Depuis 30 ans, l'impôt sur les particuliers augmente peu à peu et celui des sociétés diminue progressivement. Le gouvernement progressiste conservateur devrait s'efforcer de renverser cette tendance au lieu de la confirmer. Et pourtant, il laisse la part d'impôt à payer par les sociétés tomber à moins de 20 p. 100 de l'impôt total perçu cette année.

Le gouvernement a également adopté une exemption d'impôt sur les gains en capital et autorisé le «Little Egypt bump» dans le cas de Gulf Oil. En ce qui concerne les impôts indirects, le gouvernement se préoccupe essentiellement des recettes que lui procureront les augmentations d'impôt et non de percevoir des impôts en évitant d'accabler notre économie sous le fardeau fiscal. C'est pourquoi dans le dernier budget, malgré le tollé suscité par la hausse de taxe sur l'essence, celle-ci a augmenté de 0.4 cent par litre sur le prix de gros. La taxe fédérale de vente a augmenté de 1 p. 100, après une première augmentation de 1 p. 100 dont le gouvernement a

Pouvoir d'emprunt—Loi

essayé de nier la responsabilité en disant qu'elle avait été prévue par son prédécesseur. Ce qui est peut-être pire que tout, il existe actuellement une sorte de taxe sur la valeur ajoutée qu'on appelle taxe de cession d'entreprise et que le gouvernement annonce dans tout le pays. Nous connaissons le programme. Il s'agit simplement de puiser davantage dans l'économie pour financer les activités gouvernementales. Le gouvernement n'a fait aucune différence entre cette taxe de cession d'entreprise et la taxe à la valeur ajoutée que personne n'aime et qui impose d'énormes formalités de comptabilité. Le gouvernement n'en a absolument pas parlé.

Enfin, si vous le permettez, je voudrais—vous me faites signe que mon temps est écoulé, monsieur le Président? J'ai du mal à le croire. Je viens à peine de commencer. Cependant, je conclurai en déclarant que je m'oppose à ce projet de loi d'emprunt et je remercie la Chambre de son attention.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, c'est également avec beaucoup de plaisir que je participe au débat sur le pouvoir d'emprunt. Ce genre de question ne peut évidemment pas être abordée isolément. C'est un sujet en rapport avec le budget présenté le mois dernier. Il faut également l'examiner à la lumière du budget de mai 1985. Ce faisant, les Canadiens doivent se demander si ces budgets étaient équitables. Ils étaient tous deux accompagnés d'une montagne de documents, de chiffres et de graphiques. Les parlementaires doivent éplucher ces documents de façon à ce que les Canadiens moyens de tout le pays puissent mieux les comprendre. Les Canadiens peuvent alors voir quel est le vrai visage du gouvernement conservateur.

Le gouvernement a parcouru le pays en disant que ces budgets étaient stricts mais justes. Ils ne le sont pas. Ils sont tout simplement stricts et injustes. Il est facile de constater à quel point ils sont injustes non seulement parce qu'ils alourdissent le fardeau fiscal, mais surtout quand on voit à qui s'adressent ces nouveaux impôts. Si vous gagnez entre \$15,000 et \$20,000 par an, d'ici 1990, vous paierez 23 p. 100 d'impôt supplémentaires. Si vous gagnez entre \$30,000 et \$35,000, cette augmentation d'impôt se réduit à environ 15 p. 100. Si vous gagnez \$100,000 ou \$200,000, vos impôts n'augmentent que de 1 p. 100. Je vous pose la question, les Canadiens se le posent, et en 1988, ils la poseront au gouvernement: Est-ce juste et équitable? Évidemment, la réponse est non. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les Canadiens trouvent juste une telle disparité. Vous ne pouvez pas demander à celui qui gagne \$15,000 de se serrer davantage la ceinture que son voisin qui en gagne \$100,000. Tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, quelle que soit la région où ils vivent, sont prêts à faire des sacrifices pour accroître la prospérité économique de leur pays. Néanmoins, ils ne sont pas prêts à consentir à des sacrifices que d'autres Canadiens n'ont pas à faire. Voilà où se trouve l'injustice. Nous demandons à une certaine classe économique, celle des petits salariés, d'en faire plus que les riches. Cela ne peut que creuser davantage l'écart.